

L'expérience des communautés locales dans le diocèse de Poitiers

Assemblée d'étude du Forum européen de laïcs
Vienne (Autriche), le 30 juin 2012

Eric Boone
Directeur du Centre théologique de Poitiers (France)

L'expérience que l'on me demande de rapporter – celle des communautés locales dans le diocèse français de Poitiers – est une expérience modeste. Il faut insister sur ce point : je ne viens pas ici pour vous présenter une solution à toute difficulté, un modèle que nous voudrions exporter mais pour partager une expérience dont le fruit principal – nous y reviendrons – est qu'elle ouvre un itinéraire de foi qui porte une espérance. C'est à ce titre que je la partage volontiers, en rappelant que, dans l'Evangile, la foi n'est pas opposée à la non-foi ou à l'athéisme mais à la peur... « ne crains pas, crois seulement » dit Jésus à Jaïre dans l'Evangile de ce dimanche (Mc 5). Alors que tant d'éléments aujourd'hui nous font peur, alors que la « crise » que nous connaissons nous paralyse, la foi ouvre des chemins possibles, fait grandir en humanité et donne d'espérer. C'est dans cet esprit que j'ose prendre devant vous la parole.

Évoquer avec vous les Communautés locales dans le diocèse français de Poitiers, c'est au fond dresser le paysage, la géographie de ce diocèse, autant que son histoire. Cette intuition pastorale répond en effet aux exigences d'une longue histoire et d'une terre particulière qui est celle du Poitou.

Sur cette terre, depuis la fin du concile, seuls quatre évêques se sont succédés et le quatrième – Mgr Pascal Wintzer – a reçu hier, des mains de Benoît XVI, le pallium d'archevêque métropolitain. Ces quatre évêques ont eu le souci et la sagesse de toujours assumer les décisions de leur prédécesseur avec la vive conscience de l'histoire. Le diocèse de Poitiers a pour premier évêque connu Hilaire le Grand, figure majeure de l'antiquité chrétienne, chantre de la Trinité qui a mis en avant la dignité baptismale. Assurément, Hilaire nous inspire toujours. Nous gardons fièrement la trace de cette époque grâce au magnifique baptistère du 4^{ème} siècle, monument unique qui se dresse au cœur de la ville de Poitiers. Nous aimons aussi citer Martin de Tours, ami d'Hilaire, peut-être baptisé par lui, qui a fondé une abbaye toujours bien vivante aux portes de Poitiers.

Une autre figure marque le diocèse : celle de sainte Radegonde, reine des Francs, femme de Clotaire. Originnaire de Thuringe, en Allemagne, elle quitte la cour en 555 et se réfugie en Poitou où elle fonde le premier monastère féminin d'Occident (aujourd'hui, monastère Ste Croix).

Ces notations historiques trop rapides ont leur importance. Nous tenons en effet souvent à honorer ces racines anciennes de notre Eglise diocésaine, qui innervent la pastorale diocésaine jusqu'aujourd'hui. Le diocèse est en effet très soucieux de formation avec une insistance sur la foi trinitaire et la relation d'amour que cela comprend (conformément à l'esprit d'Hilaire ; l'existence du Centre Théologique en témoigne) ; il met en avant le dynamisme baptismal et son importance fondatrice dans la vie des croyants (le baptistère nous le rappelle sans cesse) ; il développe une pastorale de la proximité, notamment dans les campagnes, et du service de la charité concrète, à l'image de Martin, en se souciant du développement spirituel de tous les baptisés (imaginons, si nous le pouvons, l'audace de Radegonde qui propose, au milieu du 6^{ème} siècle, une forme de vie monastique pour des femmes !).

Par ailleurs, et plus récemment, le diocèse a appris à vivre de manière synodale. Les décisions ont toujours été prises de façon collégiale, après avoir recueilli de nombreux avis. Cette marche synodale ordinaire a trouvé son expression avec la célébration de deux synodes, en 1993 et en 2003. La mise en place des Communautés locales est, finalement, le premier acte de réception des synodes qui constituent un droit particulier pour notre diocèse.

Pour continuer de présenter le diocèse, il faut dire que le Poitou est une terre profondément rurale qui connaît le vieillissement de la population et des difficultés d'emploi. Le diocèse est grand pour un diocèse français (la France compte une petite centaine de diocèses), deux départements, mais assez peu peuplé avec, environ, 745000 habitants.

Dans une France marquée par la laïcité, où le religieux n'a le droit à aucune expression publique et est renvoyé à la seule sphère privée, le Poitou est une terre contrastée, marquée à la fois par un anticléricalisme tenace en certaines régions et un catholicisme populaire vivant en d'autres.

Depuis la fin du Moyen-Age, le diocèse catholique comprenait 604 paroisses, beaucoup d'entre elles ayant moins de 300 habitants. Depuis déjà de nombreuses années, le nombre des prêtres ne permettaient plus de nommer un curé par paroisse. Cependant, et tel est l'élément décisif, nous ne voulions pas organiser le diocèse uniquement en fonction du seul nombre de prêtres. Il s'agissait plutôt de manifester l'Église, l'Église vivante qui annonce l'Évangile, l'Église peuple de Dieu dans lequel tous, au nom des sacrements de l'initiation, égaux en dignité, sont solidaires dans la mission, selon des modalités différentes.

C'est pour répondre à cette vision organique de l'Église, telle qu'elle a été développée par le concile Vatican II, qu'ont été installées des communautés locales depuis 1995. Leur nombre atteint aujourd'hui environ 320. Nous sommes arrivés au bout du processus d'installation. Les équipes d'animation de ces communautés sont constituées d'hommes et de femmes qui n'ont pas de statut ministériel mais qui sont appelés à mettre en œuvre les charismes des sacrements de l'initiation : par son baptême, chacun est appelé à participer à la vie de l'Église à sa mesure. Personne n'est stérile dans l'Église.

Genèse et développement des communautés locales

Un premier synode diocésain a été célébré entre 1988 et 1993 ; sa convocation fut décidée après l'organisation du diocèse, au début des années 80, en 73 secteurs pastoraux qui constituent les unités de base de la pastorale. Volontairement généraliste, le synode de 1993 s'est interrogé, à l'instar de bien des diocèses en France, sur un éventuel regroupement paroissial. La décision fut négative et le souhait exprimé que, lorsque les conditions seraient réunies, les secteurs paroissiaux pourraient devenir de « nouvelles paroisses ». Mais la priorité donnée par le synode fut la revitalisation des communautés, souhait exprimé par une phrase programmatique élaborée au sein du Conseil Pastoral Diocésain et qui servit de référence permanente tout au long du synode : « Au cœur du monde, des communautés responsables de la mission construisent ensemble l'Église, avec des ministres à leur service ». On peut certes interroger une telle formulation mais elle fut reçue par l'ensemble des 250 délégués synodaux en permettant de donner une orientation commune. La priorité fut ainsi donnée, très consciemment et volontairement, à la mission plutôt qu'à la conservation de structures ou à une nouvelle organisation destinée à assouvir des « besoins religieux ». La capacité des communautés chrétiennes à s'organiser, à prendre des initiatives – en raison même de la grâce des sacrements de l'initiation chrétienne – fut affirmée avec force, en même temps que la fonction structurante des ministères ordonnés pour l'Église. Ainsi, trois éléments cherchaient à s'articuler : compétence baptismale, mission et structuration ministérielle de l'Église.

En 2003, un deuxième synode diocésain fut célébré, traitant de la question particulière des « acteurs de l'Évangile » et de l'articulation des ministères. Là encore, la structure d'énonciation du document synodal inscrit la recherche diocésaine dans le mouvement que l'on vient d'indiquer : le premier chapitre, intitulé « Au service de la mission » rappelle l'être missionnaire de l'Église et les conditions actuelles de cette mission ; un deuxième chapitre (« Vivre la communion dans les territoires ») indique bien la volonté d'enraciner l'élan missionnaire dans la spécificité de communautés différentes mais cherchant à vivre la communion ; enfin, le troisième et dernier chapitre évoque la question spécifique des acteurs et des ministres (ordonnés ou non) de l'Évangile. C'est donc en raison d'une perspective ecclésiologique, assumée comme telle, que les aménagements des structures pastorales ont été entreprises.

Entre les deux synodes, en 1994, Albert Rouet a succédé à Joseph Rozier, brutalement décédé. Le nouvel arrivé a inscrit la pastorale dans l'histoire de l'Église diocésaine en y apportant, fort logiquement, ses intuitions propres. La réception du synode qui commençait à peine en a été marquée, notamment par la proposition d'instituer partout dans le diocèse des « communautés locales ».

De quoi s'agit-il ? La décision a été prise à partir d'une réflexion sur la nature même de l'Église, conformément au témoignage du Nouveau Testament. Que faut-il pour qu'il y ait Église ? L'Église naît chaque fois que la Parole est annoncée, célébrée et vécue dans l'exercice de la charité. Ainsi sont apparues les trois fonctions essentielles de la communauté locale : annonce de la foi, prière-liturgie-sacrements, charité. Pour ces trois pôles, on *appelle* des personnes en fonction de leurs charismes propres, après un discernement local. Chacun des responsables appelé aura pour mission de constituer autour de lui une équipe pour que l'ensemble de la communauté soit active. Mais il convient également que ces pôles travaillent de façon articulée et avec les moyens matériels nécessaires à l'accomplissement de la mission. Sont donc *élus* par l'ensemble de la communauté locale un responsable des affaires matérielles et un « délégué pastoral » dont le rôle est de garder une vision d'ensemble sur la communauté et de permettre le dialogue entre les pôles.

Ces cinq personnes constituent donc l'équipe d'animation de la communauté locale. L'accent est mis sur la responsabilité collégiale de cette équipe dont les relations doivent donner le signe de la communion fraternelle vécue au nom de l'Évangile. Il y va ici de la confession de foi trinitaire. Nous confessons bien l'égalité des trois personnes divines, la réciprocité de leurs relations et leur indivisible unité. Cette confession de foi baptismale en la communion des trois personnes divines n'est pas sans affecter le témoignage des communautés locales. Il y va d'une fraternité à vivre dans les relations, d'un soutien mutuel à donner, d'un encouragement à poursuivre la mission confiée. À cet égard, les réunions régulières en équipes appartiennent au témoignage de la foi. Les équipes éprouvent souvent une joie réelle à assumer leur part dans la mission de l'Église.

Les personnes élues ou désignées le sont pour un mandat de trois années, renouvelable une seule fois. Personne n'est propriétaire d'une mission. Elle en exerce la charge pour un temps donné et doit rester missionnaire pour appeler d'autres après elle.

Mais la constitution de cette équipe ne suffit pas à l'installation d'une communauté locale. L'Église est d'abord communion et il faut aussi que cette communauté locale soit effectivement manifestée. La communauté locale prend ainsi place dans un ensemble plus vaste, le secteur pastoral appelé à devenir, dans les mois qui viennent, paroisse. C'est la communion des communautés locales au sein d'un secteur pastoral – une paroisse – dans lequel sont envoyés les prêtres qui constituent l'Église. Chaque secteur s'inscrit bien entendu dans l'Église diocésaine, de sorte qu'aucune instance ne peut se dire autosuffisante. C'est d'ailleurs au niveau du secteur, de la paroisse, que se prépare l'appel aux trois charges d'annonce de la foi, de célébration de la foi ou de charité. Plusieurs communautés locales forment ensemble un secteur. Le Conseil Pastoral de Secteur rassemble, entre autres, les délégués

pastoraux des communautés locales. Les réunions de ces conseils sont présidés par le prêtre qui a reçu la charge pastorale du secteur. C'est là que s'élabore le projet pastoral qui n'est pas une liste d'activités ou de vœux pieux, mais la manifestation du ministère même de l'Eglise et la mise en œuvre de moyens adaptés en vue d'une fécondité apostolique.

Lorsque l'équipe locale s'est constituée, l'archevêque (ou son représentant) vient l'installer au cours d'une célébration liturgique, le plus souvent lors d'une Eucharistie dominicale. La célébration se structure autour de trois moments importants : au début, l'appel des personnes qui vont recevoir une charge. Le prêtre est appelé en premier, comme prêtre dans la communauté locale (mais sa mission concerne, rappelons-le l'ensemble du secteur) ; le prêtre appelle ensuite, les membres de l'équipe d'animation, un à un. Vient ensuite, pendant la liturgie de la Parole, la remise des charges à chacun. Un à un, les membres de l'équipe disent publiquement leur acceptation de la mission confiée. A la fin de la célébration, dans un geste hautement symbolique, tous les membres de l'équipe d'animation, avec le prêtre, sont invités à poser la main sur l'Evangile ouvert ou sur une croix tandis que l'on prie pour leur nouvelle mission. Lorsque l'évêque est présent, les personnes l'entourent et tiennent avec lui la crosse qui atteste la responsabilité du pasteur et la vigilance du veilleur. Ils sont alors envoyés. Ainsi, la remise des charges est vécue au sein d'une dynamique d'appel et d'envoi qui rappelle la nature même de l'Eglise, appelée et envoyée. Nous ne sommes pas dans une logique associative, mais bien dans une dynamique sacramentelle.

Ces communautés locales sont d'abord nées en milieu rural. C'est là en effet que l'effacement de la visibilité ecclésiale était le plus visible mais aussi que les besoins d'une pastorale de proximité se faisaient le plus sentir. Depuis le début des années 2000, les villes se sont organisées de la même façon, avec une difficulté objective : les villes sont souvent organisées en réseaux, sociologiques de surcroît, plutôt que sous mode de proximité géographique. Les solidarités avec les populations d'un quartier sont donc plus difficiles à manifester immédiatement et le réflexe souvent est de s'organiser immédiatement et exclusivement autour des activités liturgiques.

Quelles références théologiques ont présidé à ce choix pastoral ?

L'horizon de la mission

Vous l'aurez compris : le déploiement des communautés locales s'inscrit sur l'horizon de la mission, qui est première. L'organisation pastorale ne veut pas d'abord encadrer les « besoins religieux » des communautés mais constituer, partout où cela est possible, des signes de la présence active de l'Evangile du Christ aujourd'hui. Il ne s'agit donc surtout pas de reproduire un modèle clérical dont la nouveauté serait qu'il est désormais appliqué à des laïcs, mais de permettre le déploiement de la grâce baptismale qui nous appelle à la mission. L'équipe d'animation de la communauté locale n'est pas installée pour aider le prêtre et suppléer à tout ce qu'il ne peut pas ou plus faire mais pour aider l'ensemble de la communauté à porter effectivement la responsabilité de la mission au nom des sacrements de l'initiation chrétienne. La présence des équipes d'animation permet de donner de l'Eglise un visage de grande proximité, de manière à ce qu'elle soit une Eglise « à portée de voix » (pour reprendre une expression du synode). L'enjeu est que chacun puisse identifier le témoignage de la foi chrétienne au sein de sa vie quotidienne. On constate ceci : le souci de la première équipe d'animation est souvent de faire face aux nombreuses et inévitables questions qui se posent d'abord, questions souvent très concrètes et matérielles. Puis, très vite, se pose la question de ceux qu'on ne voit pas dans la communauté, de ceux qui sont indifférents ou hostiles à la foi chrétienne. Dans des villages de taille modeste, où les gens se connaissent, des initiatives peuvent être prises de façon simple, en permettant des partenariats avec telle association locale ou avec des élus municipaux. La foi chrétienne entre alors en dialogue avec des personnes aux compétences variées, aux histoires parfois bien différentes mais

qui reconnaissent dans le chrétien un partenaire crédible, lui aussi impliqué dans la complexité de notre société.

Mais il y a plus pour la vie de l'Eglise elle-même : une telle mission de proximité peut être assumée et donc confiée à des personnes qui auraient des difficultés à gérer un ensemble plus vaste et plus complexe : dans les communautés locales s'expérimente un apprentissage de la responsabilité à mesure de chacun, avec le souci constant de sans cesse multiplier le nombre des acteurs et d'offrir ainsi à beaucoup l'opportunité de grandir humainement et spirituellement. Je pourrais rapporter de nombreux témoignages qui attestent que l'engagement au sein d'une communauté locale offre une réelle chance pour l'approfondissement de la foi comme telle.

Une dynamique de l'appel

L'intuition des communautés locales repose sur la remise en valeur de la puissance effective des sacrements de l'initiation chrétienne. Ces sacrements accordent à ceux qui les reçoivent la capacité de témoigner de l'Evangile du Christ et d'animer la vie ecclésiale. Cela suppose de tisser au cours du temps une véritable pastorale de la confiance qui reconnaît positivement la liberté des personnes comme une aptitude à la prise de responsabilité et d'initiative. La confiance placée dans les sacrements se manifeste et se traduit dans la confiance faite aux personnes qui organisent la vie de la communauté locale. Les initiatives qu'ils prendront manifestent l'actualité de la Bonne Nouvelle au cœur de la vie des personnes et de la société. Ainsi, le dynamisme ecclésial ne vient plus exclusivement de ceux qui exercent un ministère : il se fonde sur la capacité baptismale de tous.

Le synode de 2003 parle volontiers en ce sens d'une culture de l'appel : chacun est invité à contribuer selon ses possibilités, ses charismes. Chacun s'entend dire qu'il est utile à la vie du corps ecclésial. Une telle conviction se traduit concrètement par des interpellations multiples qui font souvent sens dans une société où, notamment à cause du chômage, de plus en plus de personnes se perçoivent comme étant « de trop », inutiles ou stériles. Bien entendu, une telle culture de l'appel doit être accompagnée de structures de discernement, de formation et d'accompagnement. Pour sa part, et avec d'autres, le Centre Théologique¹ assure un ensemble de propositions de formations aux statuts différents, mais, là encore, au plus près des lieux où vivent les communautés locales. Des instances de discernement existent au niveau des conseils pastoraux de secteur et de nombreuses propositions de relectures de la mission sont faites au niveau diocésain. Il importe en effet, et c'est souvent un moment clef, un moment de crise, dans la vie des équipes d'animation, de passer d'un simple partage de tâches à l'engagement commun au service de l'Evangile du Christ. C'est alors que naît souvent la prise de conscience, qui deviendra un véritable enseignement, que celui qui veut annoncer la Bonne Nouvelle doit lui-même vivre une incessante conversion. Au cœur de son engagement, la personne responsable expérimente la mystère pascal comme mystère existentiel. Ainsi, le baptême est-il compris comme vocation.

Les récits bibliques de vocation sont construits selon le même schéma : appel de Dieu, réponse de l'homme, parole d'envoi en mission. Le témoignage liturgique montre que c'est par mode d'appel que l'on entre dans l'Eglise (rite de l'appel décisif des catéchumènes). Le mot « Eglise » est construit sur le verbe « appeler » (*ek-kalêô*). Cet appel de Dieu passe par la médiation du Corps ecclésial. C'est bien ainsi que nous procédons dans le cadre des communautés locales. Le renouvellement régulier des équipes met en valeur – dans la liturgie eucharistique – ce schéma biblique : appel/réponse/envoi. Les

¹ Le Centre théologique de Poitiers, fondé en 1974 par la volonté de l'évêque de Poitiers, Mgr Henri Vion, et son coadjuteur, Mgr Joseph Rozier est le service diocésain de la formation. Il propose depuis 1993 des parcours délocalisés qui constituent une introduction au mystère chrétien. Il s'agit de présenter la cohérence du mystère chrétien, d'initier à une meilleure connaissance de la Bible et à ses méthodes de lecture, en rapport avec les questions de notre temps.

procédures d'appel, de réponse et d'envoi sont instituant une figure d'Eglise toujours en naissance. Elles constituent le lieu d'une catéchèse de la foi. L'Eglise se donne à découvrir comme mystère (*mysterion*)/sacrement (*sacramentum*) et le baptême comme vocation filiale et royale.

La question des ministères

Une question vient souvent à propos des communautés locales : quelle est donc la place du prêtre ? N'y a-t-il pas, pour le dire brutalement, le risque de construire une Eglise sans prêtre ?

Redisons-le avec force : aucune communauté n'est auto-suffisante, aucune communauté n'est authentiquement chrétienne qu'en communion avec d'autres et en référence aux ministères ordonnés. Personne ne peut exister de manière isolée mais tous doivent s'inscrire dans une communion ; les communautés locales n'existent de fait que dans la solidarité d'un secteur pastoral, défini par le dernier synode comme « l'unité pastorale de base ». C'est à ce niveau qu'apparaît clairement la relation au ministère presbytéral mais aussi au service sacramentel et la relation à l'Eglise diocésaine. Le ministère ordonné vient rappeler que c'est dans la grâce de Dieu qu'est la source de la vie chrétienne qui se reçoit d'un Autre. Ainsi s'articule au niveau des secteurs pastoraux du diocèse de Poitiers l'origine sacramentelle de toute vie ecclésiale, à savoir les sacrements de l'initiation chrétienne et le sacrement de l'ordre (qui lui-même n'a de sens qu'en référence au baptême qui demeure toujours « premier », en tous les sens du terme).

Une telle pratique conduit à des reconfigurations du ministère presbytéral. Héritier d'une situation où le ministère presbytéral a été confondu avec la fonction de curé de paroisse, résidant et encadrant la communauté humaine alors identifiée à la communauté chrétienne, nous sommes invités à penser autrement le ministère du prêtre. Cela a déjà été rendu possible par la restauration du diaconat permanent qui a montré que le ministère presbytéral n'épuisait pas la ministérialité de l'Eglise. Bien plus, la présence du diacre invite à ne pas confondre la manifestation symbolique des ministères ordonnés avec leur agir fonctionnel. Là encore, il s'agit de promouvoir une pastorale de la confiance qui renonce à l'encadrement des personnes et de leur conscience pour préférer le surgissement d'initiatives libres et la mise en valeur des charismes propres. Ici, le prêtre joue un rôle essentiel de régulation, d'appel et de reconnaissance de ces charismes.

Ainsi, l'avenir du ministère presbytéral ne consiste pas en la recherche de nouvelles formes de leadership, de gestion bureaucratique ou de management des institutions. Il s'agit au contraire de manifester que l'origine de toute vie chrétienne se trouve dans l'initiative première de Dieu lui-même. Signe d'altérité, le prêtre renvoie sans cesse à l'urgence de la mission ; il promeut la communion ecclésiale toujours menacée par la division, au bénéfice de la réconciliation fraternelle de l'humanité toute entière. La communauté n'a pas sa source en elle-même : elle naît et grandit en accueillant la Parole dans la prière, en vivant de l'Eucharistie offerte pour l'Eglise et pour le monde.

Un tel renouveau de l'Eglise diocésaine ne va non plus sans une certaine reconfiguration du ministère épiscopal lui-même. Avec la mise en oeuvre des communautés locales se sont clairement manifestées les trois dimensions du ministère : la caractéristique personnelle (l'évêque est bien un croyant qui engage sa conscience au nom des sacrements de l'initiation chrétienne et du don de l'Esprit qui, par le sacrement de l'ordre, l'institue dans la succession des apôtres) ; la caractéristique collégiale puisque la consécration épiscopale situe l'évêque comme membre d'un corps qui porte la sollicitude de toutes les Eglises ; la caractéristique synodale, en ce sens que, dans le gouvernement de l'Eglise, l'évêque fait constamment appel au *sensus fidei* du Peuple de Dieu. Nous pouvons dire que le diocèse de Poitiers avance de façon synodale et la mise en place des communautés locales en est un bel exemple depuis la première intuition d'un évêque, intuition enracinée dans la réception d'un synode, intuition reprise,

travaillée, amendée par les conseils diocésains et finalement authentifiée par un deuxième synode.

Sous mode de conclusion... quelle fécondité ?

Je pourrais poursuivre encore longuement l'évocation des communautés locales. Mais la démarche que je propose aujourd'hui impose de regarder le chemin parcouru et d'en déchiffrer les chances et les limites. Je vous chargerai lors de l'échange qui suivra de questionner les limites de l'expérience et je n'en évoquerai ici – très rapidement - que deux fruits :

Un itinéraire de foi

Les communautés locales dessinent en premier lieu un itinéraire de foi : « On ne naît pas chrétien, on le devient » (selon les Pères d'Afrique du Nord). Nous avons un paradoxe de la foi à tenir : elle est un enracinement, une incarnation (*esse-in*) et une marche, un mouvement (*esse-ad*). Si nous n'assumons pas ce paradoxe, nous risquons de sombrer soit dans *l'in-signifiante* soit dans *l'auto-suffisance*. Aussi, nous devons constamment veiller à la cohérence entre cette figure institutionnelle et le message évangélique que nous avons charge d'annoncer. Que serait notre annonce du salut si elle en restait au plan du discours sans prendre en charge nos pratiques de vie commune en société ? Nous ne pouvons pas disjoindre l'annonce de la foi des pratiques de la vie sociale. La porte ouverte des églises, des lieux correctement entretenus, l'accueil pour la préparation des baptêmes et mariages, l'accompagnement des familles en deuil ne sont pas l'apanage des ministres ordonnés ou de personnes salariées. Ce témoignage bénévole est source de crédibilité : la gratuité des multiples services rendus favorise la reconnaissance des communautés chrétiennes dans la société. Ces services témoignent de la vie spirituelle de ceux qui les vivent. Ils parlent plus que de longs discours, ils témoignent de l'effectivité du salut de Dieu et de sa présence à notre monde. Dieu n'est pas annoncé sous le mode d'une nécessité d'abord mais sous mode de gratuité. Il est clair que la gratuité de tant de services rendus porte un témoignage dont nous avons de fréquents échos.

Une fécondité sociale

L'insertion des communautés locales dans la vie de la société est le deuxième pont à souligner. La France est donc un pays laïc qui, a priori, exclu la foi chrétienne de l'organisation sociale et de la vie publique. Or, grâce aux Communautés locales, force est de constater que la communauté locale est souvent l'institution qui demeure lorsque tous les services publics, les commerces de proximité sont partis. Les chrétiens manifestent alors leur solidarité effective avec une terre et une population, solidarité dont le critère n'est pas dans la rentabilité économique mais plutôt dans l'attention concrète aux personnes et aux conditions de leur vie. De nombreux maires témoignent de l'importance de ces communautés pour la vie d'une petite commune. Il n'est plus rare, par exemple, qu'un élu ait le réflexe d'appeler les membres de l'équipe d'animation pour aller rencontrer une famille, notamment lors d'événements douloureux (je pense à la difficile expérience de devoir annoncer le décès d'un jeune à sa famille, au milieu de la nuit) : la communauté locale est repérée comme une structure stable, bien intégrée, crédible et capable d'assurer un suivi quotidien, dans la durée, en manifestant les attitudes et les solidarités symboliques nécessaires à des situations humaines difficiles.

Par ailleurs, il n'est pas rare que les membres des communautés locales soient également investis dans telle ou telle association ou groupe politique. Elles y témoignent de l'intérêt effectif de l'Eglise pour les questions de société, de façon la plus concrète possible. Elles disent également que toute organisation sociale n'est pas fatalement sous le signe de l'emprise et de la domination mais que la vie humaine peut s'organiser sous le signe de la fraternité au service d'un projet commun. Nous avons de nombreux retours de la fécondité d'une telle mise en place. Il est alors frappant de constater qu'un certain nombre d'élus, souvent débordés par leur responsabilités, inquiets par les éventuelles conséquences judiciaires de la moindre de leur décision, s'épuisant à apporter des réponses techniques aux questions de leurs administrés tout en protégeant leur avenir au nom du principe de précaution, qui

n'ont plus guère le temps de réfléchir à la raison même de leur engagement se tournent volontiers vers l'Eglise déployée sous forme de communautés locales en attendant d'elle une aide pour réfléchir au sens profond de leur action. L'Eglise apparaît à nouveau comme une institution crédible, capable de dialogue et capable de nourrir la réflexion.

Ainsi, les communautés locales assument une volonté prophétique essentielle à la croisée de deux aspirations portées par nos contemporains :

Tout d'abord l'aspiration des personnes à être reconnues pour elles-mêmes, au nom de la foi, dans leur volonté d'exercer leur liberté de manière responsable, dans leur capacité de témoigner authentiquement de la Bonne Nouvelle avec d'autres. En ce sens, le rappel par le Concile Vatican II de l'égale dignité de tous les baptisés et de la variété des charismes dans l'Eglise trouve un écho profond dans leur conscience.

La seconde aspiration, inséparable et complémentaire de la première, concerne le désir d'une expérience de partage et de solidarité dans un monde trop souvent marqué par l'isolement et la technique. En ce sens, des pratiques de vie fraternelle au sein de l'Eglise, soutient les personnes dans leur volonté de se mettre au service de leurs semblables, notamment les plus pauvres, et de promouvoir la justice et la paix. En offrant cette possibilité de solidarités concrètes, en évitant le risque de fermeture qui guette tout groupe, l'Eglise assume sa mission de « signe et sacrement du salut » selon *Lumen Gentium* 1.

Quant à l'attitude pastorale, elle privilégie l'ouverture et le dialogue envers tous, y compris à l'égard de ceux qui paraissent loin de toute vie ecclésiale. Le souci d'autrui rend témoignage d'une authentique solidarité humaine conformément aux premiers mots de la Constitution pastorale *Gaudium et Spes* (n°1). Ces engagements sont coûteux humainement, et en même temps ils sont attendus. Ces actes et ces engagements parlent du désir de vivre sous mode d'Alliance plutôt que sous mode de concurrence, sous mode d'ouverture plutôt que sous mode de repli sur soi ou de confort. Nombre de ces personnes puisent dans la foi baptismale le sens de leurs engagements au service du bien commun. S'il est nécessaire de penser juste, il est tout aussi vital d'agir juste.

Ainsi, nous faisons l'expérience que la foi baptismale fait se lever des hommes et des femmes qui assument librement et consciemment leur responsabilité humaine. Sans se satisfaire des discours de fatalité et de récession, les communautés locales apprennent à vivre – modestement mais réellement – une posture de la confiance, de l'initiative et du service. Cette manière d'habiter le monde est appréciée par ceux qui ont charge du bien commun. Ils savent pouvoir compter sur des chrétiens.

Je termine tout à fait : dans la situation de l'Eglise de France, et par rapport à une histoire pendant laquelle elle a souvent occupé la première place, nous faisons l'expérience d'une certaine pauvreté. Une telle fragilité peut conduire au repli frileux, identitaire ou au risque d'intégrer la récession. Nous faisons le pari que notre situation impose aussi de libérer la créativité évangélique en raison d'une espérance fondée sur Pâques et Pentecôte. Notre témoignage nous donne d'attester de la beauté de la grâce baptismale et de la nouveauté d'une vie en Christ, de l'appel à la sainteté adressé à tous et de la participation possible à la mission de l'Eglise. Cette option pastorale dessine un visage d'Eglise toujours en naissance en ce monde. L'interpellation de Léon le Grand à la communauté de Rome au milieu du Ve siècle demeure d'actualité : « Chrétien, prends conscience de ta dignité ».